

19<sup>EME</sup> SALON AUTO MOTO RETRO  
SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 FÉVRIER 2018  
PARC DES EXPOSITIONS – NIMES (30 000)

**BULLETIN D'INSCRIPTION** (date clôture le 30/12/2017)

Compte tenu du succès obtenu l'année précédente, pour la prochaine édition de Février 2018, et afin de satisfaire un plus grand nombre de clubs, la surface attribuée à chaque club sera la même que l'année précédente, vous pourrez y exposer 2 voitures par stand, (7m de façade par 5m de profondeur) Les stands le long des murs restent inchangés (motos).

**NOUS VOUS DEMANDONS de RENVOYER AVANT LE 30/12/2017 le DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**Passée cette date, nous ne pourrons vous garantir l'emplacement au vue de nouvelles demandes**

CLUB : .....  
NOM et Prénom du responsable : .....  
Adresse Complète : .....  
Code Postal : ..... Ville ..... Pays .....  
.Mobile : ..... Tel : ..... Fax : .....  
E-Mail : .....  
Marque : 1/ ..... 2/ .....  
Type : 1/ ..... 2/ .....  
Puissance : 1/ ..... 2/ .....  
Année : 1/ ..... 2/ .....  
Cylindrée : 1/ ..... 2/ .....

**CLUBS ou PARTICULIERS** : Les Emplacements ou Stands sont offert aux clubs et particuliers et bénéficieront de moquette.

Les frais de dossier sont toujours de 30 €,

Cette année, tous les stands clubs seront équipés de l'électricité ( les années précédentes beaucoup de club profitaient de l'électricité sans recourir a la participation financière) Aussi afin de couvrir une parties des frais, nous demandons obligatoirement aux clubs d'acheter au minimum **15 entrées à tarif réduits**, dont vous pourrez faire bénéficier vos adhérents, vous pourrez aussi bénéficier de **billets d'entrée supplémentaires à tarif réduit pour une journée aux prix de 6 € en plus du Carnet de 15 obligatoires ou du pack 2 jours à 11 €**.

**L'entrée est toujours gratuite pour le pilote venant avec son ancienne.**

Le prix de l'entrée du salon reste inchangé à 8 € pour le public.

**ASSURANCE** : Les exposants et utilisateurs doivent souscrire toutes assurances nécessaires à la couverture des dommages, pertes et disparitions de matériels et marchandises leur appartenant ainsi que et leur responsabilité civile tant vis-à-vis des tiers que des biens mobiliers et immobiliers mis à leur disposition, en outre ils renoncent à tout recours contre l'association organisatrice et le propriétaire du Parc des expositions de NIMES.

Frais de dossier : ..... 30 €  
Entrée à tarif préférentiel (15 obligatoires) ..... 90 €  
Entrée à tarif préférentiel ..... x 6 € = .....  
Pack entrée 2 jours ..... x 11 € = .....

Total ..... = .....

**BULLETIN à RENVOYER à :**

**RETRO ORGANISATION — 635 route de Lardit — 40200 PONTENX Lles Forges**  
Tel : 06 04 67 66 70 - Mail : retroorganisation@orange.fr - site : retro-organisation.com

Date : ..... Signature /

Un gardiennage intérieur et extérieur sera assuré par une société le **VENDREDI 16 Février 2018** ainsi que le **SAMEDI 17 Février 2018 de 19 heures à 8 heures du matin.**

La mise en place des STANDS et Véhicules peut intervenir le **VENDREDI 16 Février 2018 à partir de 14 heures.**